



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Oise

Annexe 8 : FORMULAIRE PRIORITE / BONIFICATION

A renvoyer pour TOUTE demande de bonification
préalablement demandée sur MVT1D

Ce formulaire est à renvoyer accompagné des pièces justificatives à la DSDEN de l'Oise – Service DGP1, **PRIORITAIREMENT** par mail (mouvement1d60@ac-amiens.fr) ou par courrier (22 avenue Victor Hugo 60025 BEAUVAIS Cedex, **cachet de la poste faisant foi**).

Au plus tard le dimanche 23 avril 2023, délai de rigueur

NOM D'USAGE : NOM DE NAISSANCE :

PRENOM :

Ecole : Circonscription :

Téléphone : Courriel :

Vous demandez priorité/bonification au titre de (cochez la case correspondant à votre situation) :

Bonifications	Pièces justificatives à fournir OBLIGATOIREMENT
<input type="checkbox"/> Handicap de l'agent	Se référer aux lignes directrices de gestion académiques du 26 janvier 2023
<input type="checkbox"/> Handicap du conjoint de l'agent	
<input type="checkbox"/> Handicap (ou maladie grave) de l'enfant de l'agent	
<input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints	
<input type="checkbox"/> Autorité parentale conjointe	
<input type="checkbox"/> Situation de parent isolé	

ATTENTION : les documents d'ordre médicaux doivent être adressés à l'attention du médecin de prévention, le Docteur QUENOT (medecin.travail60@ac-amiens.fr ou par courrier à l'adresse susmentionnée).

Fait à, le

Signature